



CONSEIL MUNICIPAL Procès-Verbal de la séance du vendredi 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 29 mars à 8h00, le Conseil Municipal, s'est réuni en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvie OUTURQUIN, Maire.

Etaient présents : Sylvie OUTURQUIN, Bernard LESAVRE, Jean-Marc GROSSMANN, Valérie VAILLER, Géraldine COMTE, Thomas JULIEN, Patrice FERRERO et David ROLAND

Absent excusé : : Frédéric COMAT, Éric BOITTIN, Isabelle BOULEY

Jean-Marc GROSSMANN a été élu secrétaire.

Le Procès-Verbal de la réunion du 20 février 2024 a été approuvé à l'unanimité des présents.

1 **Projet d'équipements sportifs et moyen de financement de ce projet**

Après examen des documents présentés, notamment le dossier complet du projet d'équipements sportifs comprenant les plans, le budget prévisionnel, et les estimations des coûts, le Conseil Municipal a débattu des avantages et des enjeux que ce projet représente pour la communauté. Considérant l'importance de promouvoir la pratique sportive au sein notre commune ainsi que les bénéfices sociaux, culturels et de santé qu'un tel équipement pourrait apporter à nos concitoyens ; Considérant également l'engagement financier que représente ce projet pour la municipalité,

Le Conseil Municipal approuve le projet d'équipements sportifs tel que présenté dans le dossier soumis à son examen, accepte le coût total du projet s'élevant à 65 224,97 € TTC, sollicite une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour aider au financement de ce projet. Cette subvention permettrait de soutenir la réalisation de l'équipement sportif dans le cadre de la politique de développement sportif de la municipalité. Et autorise à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 11 avril 2024 à 19h30